



Le fil des mobilités actives

28 novembre 2024

Qui sont les Talents de la marche et du vélo 2024 ?

Le 19 novembre s'est tenue la cérémonie de remise des prix de la 3ème édition des Talents de la marche et la 14ème édition des Talents du vélo.



Les cinq lauréats des Talents de la marche 2024

- *Grand Prix du jury*: Le plan piéton - Bourget-du-lac (73)
- L'élaboration du Plan marche - Dunkerque (59)

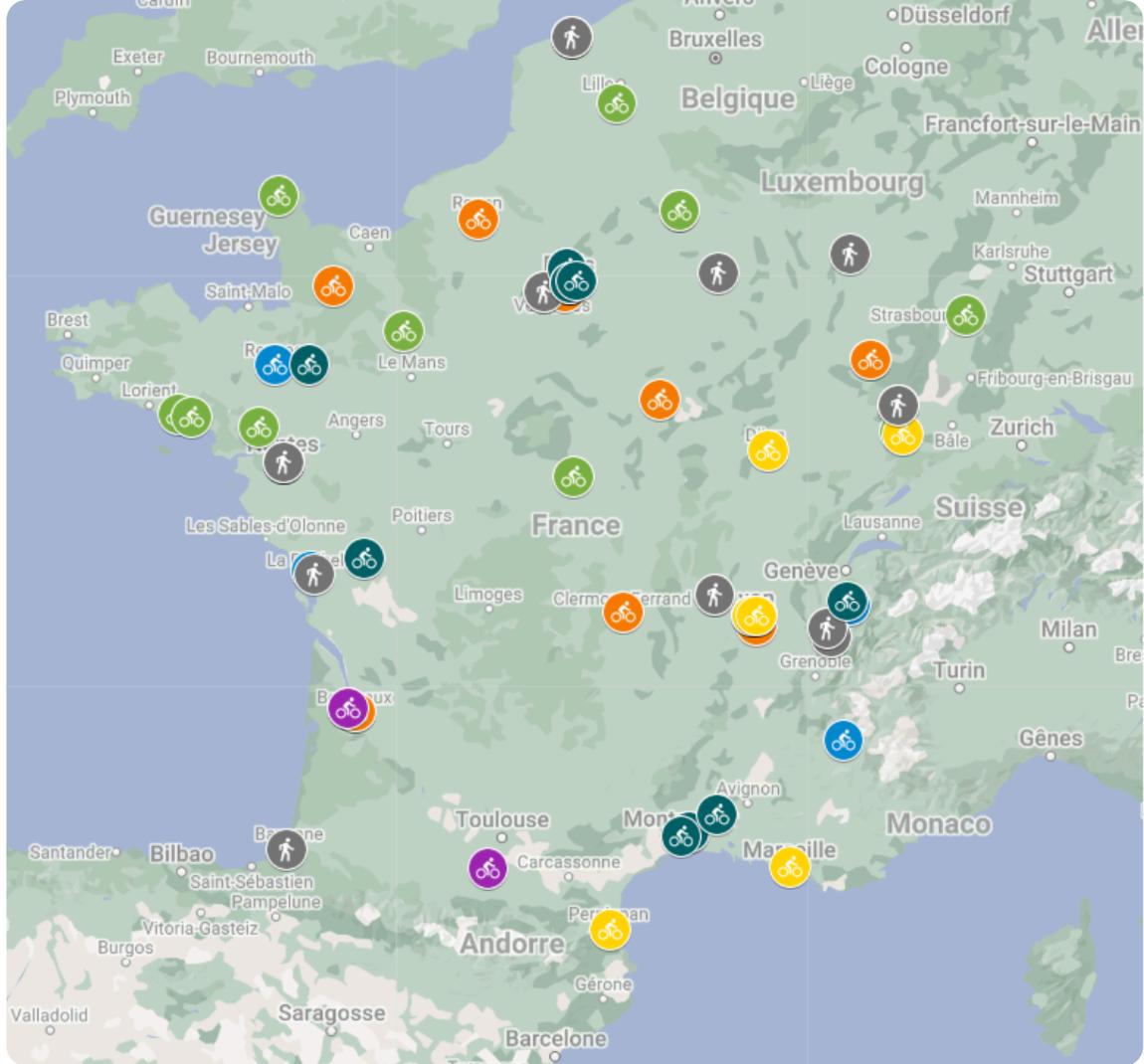
- L'expérimentation d'une zone de rencontre dans le centre-ville d'Amplepuis (69)
- Les marches découvertes santé - Saint-Quentin en Yvelines (78)
- Le mémoire « Dessiner les marchabilités » - Satti Antonin (étudiant)

Les neuf lauréats des Talents du vélo 2024

- Catégorie *Innovation de service* : Cyclopolis de la Ville à Vélo - Lyon (69)
- Catégorie *Innovation de produit* : Le stationnement adapté – Nantes métropole (44)
- Catégorie *Le vélo bon pour la santé* : Mon vélo, ma santé - Bordeaux (33)
- Catégorie *Le vélo valorise le territoire* : À fonds les pédales ! La Champagne Picarde prend de l'élan – CC de la Champagne Picarde (02)
- Catégorie *Nouveaux publics* : Ambassadrices du VAE - Martinique (972)
- Catégorie *Pédagogie* : Super écomobilité challenge - Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (95)
- Catégorie *Pédagogie* : Les ambassadeurs vélo - Vendargues (34)
- *Coup de cœur* : PlasMa – PraxieDesign - Rhône (69)
- *Prix spécial* : Cyclescore - France vélo

Découvrir les 14 lauréats des Talents du vélo et de la marche 2024

Retrouvez l'ensemble des candidats aux Talents du vélo et de la marche 2024 sur [cette carte interactive](#) et [les lauréats sur cette carte](#).



Les trophées ont été remis au Salon des maires et des collectivités locales 2024, à Paris en présence des [partenaires soutenant les concours](#) et les membres des jurys composés de représentants des pouvoirs publics, de partenaires et de personnalités expertes.

Les membres du Jury des Talents de la marche :

Matthieu Bloch (Forum Vies Mobiles) - Cédric Boussuge (Cerema) - Mathieu Chassignet (ADEME) - Maël Dec (ONAPS) - Anne Faure (Rue de l'Avenir) - Iris Héran-Gobert (Fédération Française de la Randonnée Pédestre) - Suzanne Lecroart (Mission Marche et Vélo) - Elin Lundmark (Académie des Mobilités Actives) - Christian Machu (60 Millions de Piétons) - Emmanuelle Petit (École d'Urbanisme de Paris) - Robin Roche (Ministère de la Santé)

Les membres de jury des Talents du vélo :

Corinne Verdier (Altinnova) - Patrick Guinard (APIC) - Céline Forestier (Cyclable) - Bernard Gribaudo (Mobilians) - Florence Gilbert (Wimoov) - Ronan Bouquet (Géovélo) - Sabrina Kockenpoo (INCM) - Olivier Moucheboeuf (USC) - Thomas Jouannot (CEREMA) - Marie Huygues (Consultante) - Olivier Schneider (FUB) - Camille Thome (Vélo&Territoires) - Antoine Dupont (Fabrique des Mobilités) - Maud Bayard (ADEME) - Thierry Du Crest (DGITM - Mission Vélo & Marche)

450 collectivités et 600 élu.es signataires de la lettre ouverte au gouvernement

Alors que l'examen du projet de loi de finances a démarré au Sénat, [la lettre ouverte lancée par le Club et Vélo & Territoires](#) a recueilli 600 signatures d'élu.es représentant près de 450 collectivités (communes, intercommunalités, départements et régions).



Cette lettre a été envoyée au Premier ministre et aux membres de son gouvernement jeudi 21 novembre. Une rencontre est prévue le 4 décembre avec le Cabinet du Premier Ministre et les co-présidentes du Réseau vélo et marche (Club et Vélo & Territoires), Françoise Rossignol et Chrystelle Beurrier.

Dans le même temps, les sénateurs du [Club des élus nationaux](#) se mobilisent pour porter un amendement transpartisan venant répondre à l'appel des collectivités.

L'élan de mobilisation des collectivités s'est renforcé par le soutien très large des acteurs nationaux de l'écosystème vélo et au-delà :

[Le communiqué de presse de l'alliance pour le Vélo](#)

[Le communiqué de presse de la Filière France Vélo](#)



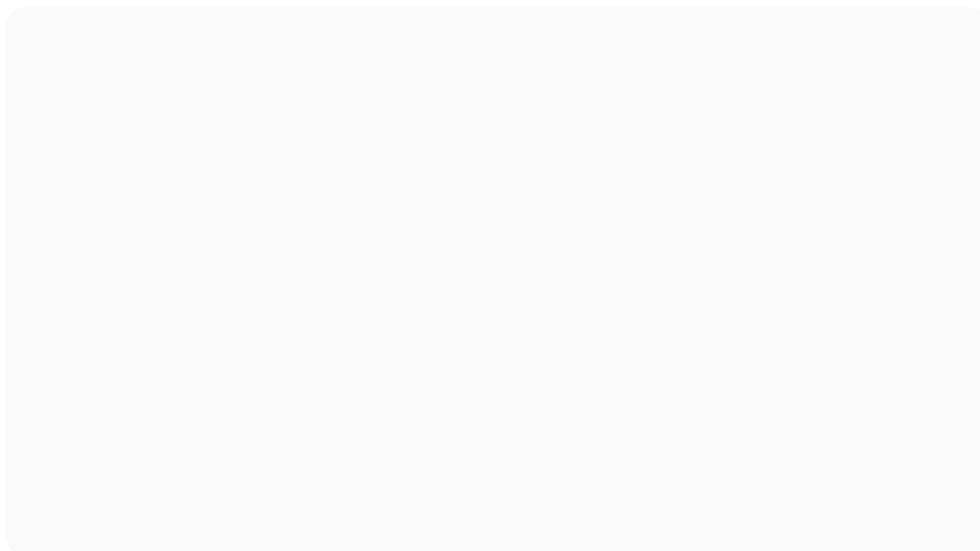
Avec le soutien de



[Signer la lettre ouverte](#)

Vive le Réseau vélo et marche !

Attendue depuis longtemps, la nouvelle est tombée : à compter du 1er janvier 2025 le Club et Vélo & Territoires fusionnent pour créer Le Réseau vélo et marche.



Ce nouveau réseau unique rassemble plus de 450 collectivités. Il a pour vocation de représenter, fédérer et amplifier la voix des collectivités engagées sur les mobilités actives. Il s'adresse à toutes les collectivités, de la commune à la région.

Les projets du Réseau vélo et marche sera présenté lors de la première conférence de presse au Sénat, le 7 janvier 2025 à 9h.

A l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales, Françoise Rossignol a répondu aux questions de Maires.tv au sujet de cette alliance majeure, [visionnez l'interview](#).

Plaquette du Réseau vélo et marche

Retrouvez les informations relatives à l'adhésion au Réseau vélo et marche [ici](#).

En chiffres

10 millions et 53 %

Plus de 10 millions de Français.es n'ont pas de transports en commun à moins de 10 minutes à pied de leur domicile et 53 % de la population habite à plus de 10 minutes à vélo d'une gare

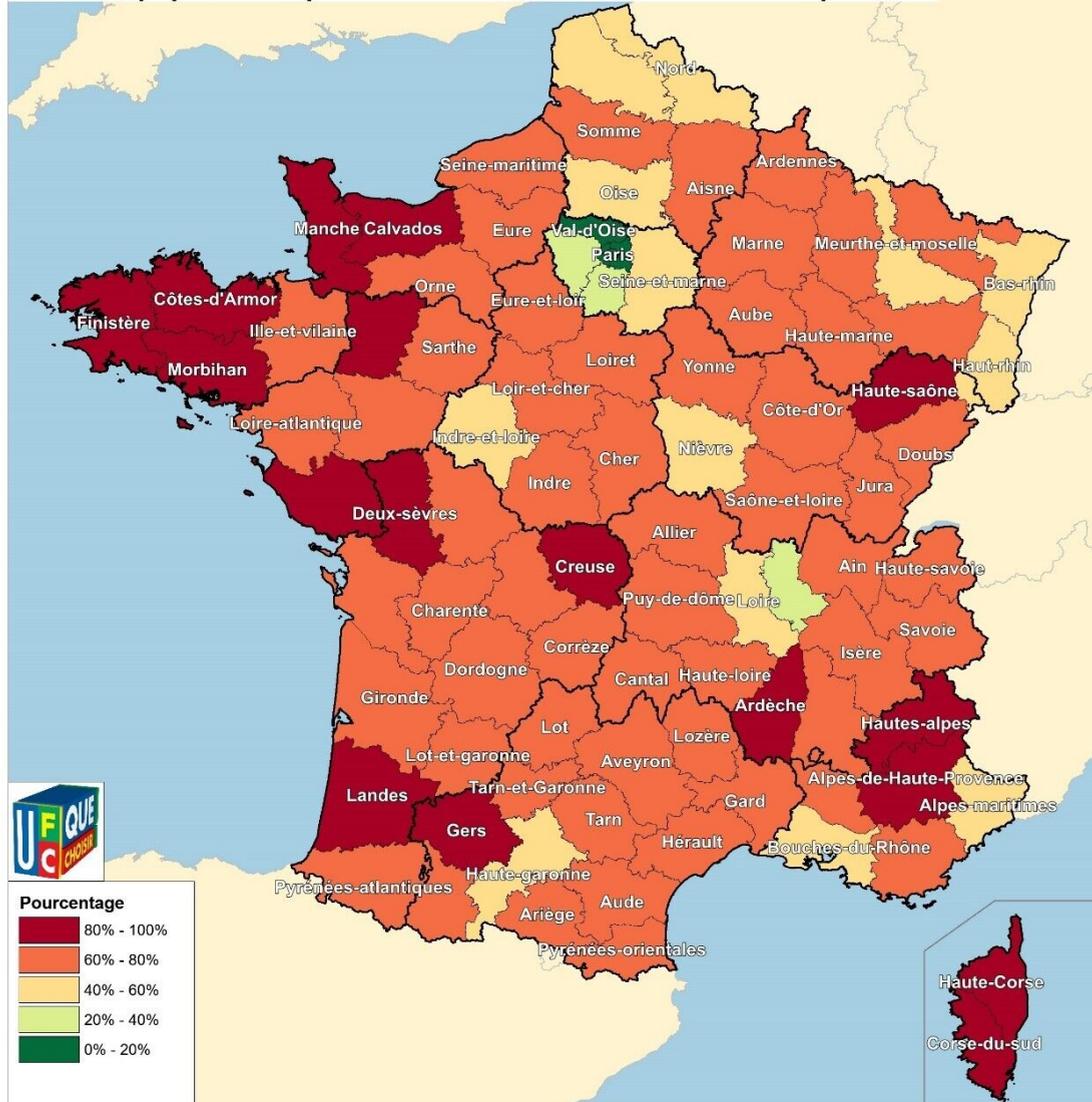
La semaine dernière, UFC Que Choisir révélait une étude menée en partenariat avec Rue de l'Avenir, le CVTCM et la FUB : « [Marche et Vélo : des solutions pour le pouvoir d'achat, la santé et l'environnement](#) ».

Cette semaine, UFC Que Choisir publie les résultats [d'une étude sur l'accessibilité des transports en commun en France \(à pied et à vélo\)](#).

Cette étude révèle des profondes inégalités d'accès aux transports en commun en France. Alors que le secteur des transports est le principal émetteur de gaz à effet de serre, le rapport montre qu'environ 10 millions de Français, soit 17 % de la population métropolitaine, n'ont aucun arrêt de transport en commun à moins de 10 minutes à pied de leur domicile. Dans les petites communes de moins de 1 000 habitants, cette situation est encore plus critique, 45 % d'entre elles étant dépourvues de tout service de transport en commun. Une carence particulièrement marquée dans des départements comme le Gers, la Dordogne ou la Lozère, où plus de 60 % de la population ne dispose pas d'alternative à la voiture.

Ces disparités ne se limitent pas aux zones rurales. Si les grandes agglomérations comme Paris et Lyon bénéficient d'un réseau dense, l'étude révèle que 85,3 % des Français n'ont pas de gare accessible à moins de 10

Part de la population à plus de 10 min à vélo d'un arrêt de transport ferré



Face à ce constat alarmant, l'UFC-Que Choisir appelle à une refonte ambitieuse de la politique de mobilité :

- 1. Des investissements ambitieux dans les réseaux de transports en commun pour assurer une offre de qualité au-delà des seules zones urbaines afin de réduire la dépendance à la voiture ;*
- 2. Une refonte du financement des autorités organisatrices des mobilités locales (AOML) leur garantissant les ressources nécessaires pour le développement des transports en commun, en particulier en zones rurales et périurbaines ;*
- 3. Une révision des règles d'aménagement du territoire qui soit basée sur l'intégration des transports en commun aux décisions d'urbanisme, en lien avec les besoins de logement, pour favoriser une réelle inclusion territoriale.*

Retrouver les résultats de l'étude UFC Que Choisir

Clermont Auvergne Métropole vient de lancer [un service en ligne permettant aux habitants de suggérer des emplacements pour de nouveaux arceaux vélos](#). Cette initiative vise à améliorer le stationnement des bicyclettes sur la voie publique, en réponse à l'augmentation du trafic cycliste dans la métropole.

Dans le cadre de son Schéma Directeur Cyclable, la Métropole ambitionne de tripler la part modale du vélo, passant de 2 % à 5 % d'ici 2030. Avec un objectif de 11 000 emplacements vélo, elle collabore déjà avec Géovélo pour analyser les pratiques locales. Ce nouveau service, accessible via [l'onglet Mobilité du site « Ici, mes services en ligne »](#), permet aux usagers de proposer des lieux précis, avec la possibilité de joindre des photos.

[La Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique \(CARA\) a inauguré le 22 novembre 2024 un itinéraire sécurisé de 6,5 km reliant Semussac au collège des Vieilles Vignes de Cozes](#). Cet aménagement, composé de voies communales et d'une voie verte de 5 km, vise à garantir la sécurité des collégiens se rendant à vélo en classe, favorisant ainsi leur autonomie. Le projet est cofinancé à 50 % par le Département de la Charente-Maritime.

Depuis début novembre, [les communes de Lodève et Loupian \(34\) ont abaissé la limitation de vitesse à 30 km/h dans leurs rues](#). Pour faire respecter cette nouvelle règle, Lodève a investi 132 000 € dans des aménagements, avec le soutien financier du Département. Des radars pédagogiques ont été installés pour informer les conducteurs de leur vitesse, tandis qu'à proximité de l'école, un « feu récompense » reste au rouge si la limite est dépassée. En complément, des changements de priorité sont prévus dans certains carrefours, et de nouveaux radars seront déployés dans les rues principales.

Toujours dans l'Hérault, les villages de [Saint-Gervais et Castanet-le-Bas \(34\) passeront \(partiellement\) en zone 30](#) dès 2025.

[Suite au vol de vélos dans les locaux de l'école primaire Jacques Brel, la municipalité de Poligny \(39\) a renouvelé le parc de vélos](#). Un investissement de 4 171 € pour l'acquisition de 10 vélos neufs afin de poursuivre le SRAV dans l'école.

Pour sécuriser ce nouvel équipement, 250 € ont également été consacrés à l'installation de racks sécurisés. Ces vélos seront utilisés dans le cadre scolaire et lors de l'ouverture de la piste de pumptrack, prévue pour le printemps 2025.

Programme ID-Marche : un an d'engagement pour les politiques marche

Le programme national ID-Marche célèbre sa première année avec des avancées intéressantes pour promouvoir la marche en tant que mode de déplacement durable. Trois dispositifs structurent cette initiative : un accompagnement stratégique et financier pour les collectivités développant des politiques piétonnes, un soutien technique et réglementaire via la communauté Mobilités piétonnes. [Retrouvez les actions de l'année du programme en vous connectant à la communauté Mobilités piétonnes.](#) Le Club a été associé à ce programme dont la poursuite en 2025 n'a pas encore été confirmée. A suivre.

Événement: Journée de réflexion sur l'avenir des mobilités partagées

Le [Syndicat Autolib' Velib' Métropole](#) organise une journée dédiée à l'avenir des mobilités partagées, le lundi 9 décembre 2024, de 9h à 17h, à l'Académie du Climat (Paris 4e). Quatre tables rondes permettront d'explorer les tendances actuelles et futures des mobilités durables dans la métropole parisienne. Parmi les intervenant.es :

- Karima Delli, Ancienne président de la commission des transports au Parlement Européen
- Sylvie Landrière, Directrice du Forum Vie Mobile
- Jeanne Bruge, Directrice adjointe du Collectif vélo Île-de-France
- Sylvain Laval, Président du SMMAG
- Yannick Cabaret, Directeur Général du Syndicat Autolib' Velib' Métropole
- David Belliard, Adjoint à la Maire de Paris en charge des transports à la Ville de Paris

Programme complet et inscriptions [ici](#).

MOBILIMIX : un jeu pour repenser nos mobilités

Une idée au pied du sapin : Après le jeu Play-mobil, Sustainable Mobilities S.A.S. et L'Arbre-Mobile annoncent la sortie de [MOBILIMIX](#), un jeu de plateau développé en partenariat avec le Cerema et l'Ademe. Ce jeu permet aux participants de se déplacer à pied, à vélo, en bus ou en voiture tout en aménageant leur territoire, urbain comme rural. Les structures intéressées peuvent acheter le jeu avec une formation à l'animation ou commander un atelier clé en main. Plus d'informations sur [jeu-mobilimix.fr](#).

AGENDA

Du 28 au 29 novembre 2024

Rendez-vous à Aix-en-Provence pour les Rencontre nationale Mobiscol

Vivacités IDF et le Club vous donnent rendez-vous à Aix-en-Provence du 28 et 29 novembre. La ville accueillera cette année les rencontres nationales Mobiscol, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Pays d'Aix. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire. Retrouvez [le programme des Rencontres](#) et [inscrivez vous](#).

Le 29 novembre 2024

Rendez-vous de la communauté Mobilités Piétonnes

Dans le cadre de l'animation de la communauté [Mobilités piétonnes](#), le Club, l'Ademe et le Cerema proposent un témoignage de la ville d'Acigné (6888 habitants) où de nombreux cheminements et parcours piétons ont été aménagés au milieu des lotissements pour encourager la marche.

Ce webinaire est organisé conjointement par la communauté « Santé environnement » et « Mobilités Piétonnes ». Lien vers l'événement [ici](#)

Le 7 janvier 2025

Conférence de presse du Réseau vélo et marche

Le Réseau vélo et marche tiendra sa 1ère conférence de presse pour présenter son projet et ses ambitions pour 2025. Ce rendez-vous sera au Sénat à 9h.

RECRUTEMENT

Dans le cadre de la fusion entre Vélo & Territoires et le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables, nous recrutons un-e responsable de la communication : [Informations et candidature](#)

FORMATIONS

Formations AGIR

Concevoir des aménagements adaptés aux pratiques du vélo - 10 décembre, de 10 heure à midi ([inscription](#))

Les mobilités sont responsables d'environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. Pour répondre à l'objectif de zéro émission nette à horizon 2050, le développement des mobilités actives constitue une cible prioritaire d'action. 12 % de part modale du vélo en 2030, telle est la cible du Plan vélo et de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Pour encourager la pratique du vélo, le même Plan vélo national a notamment fixé l'objectif de 100 000 km d'aménagements cyclables. En 2022, la France comptait environ 70 000 km recensés en 2022 par Géovélo.

Cette formation a pour objectif de structurer des recommandations pour améliorer la qualité des aménagements et leur adaptation à différents publics et pratiques du vélo, sur la base de bonnes pratiques documentées à l'échelle européenne.

Retrouvez [les replays des formations 2023-2024 avec AGIR Formations](#). Pour les collectivités adhérentes au Club, si vous souhaitez accéder aux replays, faites la demande sur le site d'AGIR en précisant que vous êtes adhérent au CVTCM.

Parmi [les formations en replay](#) :

- Vélos – Transport Public : Quel(s) mariage(s) possible(s) ?
- Evaluation d'une politique cyclable
- Pour un itinéraire cyclable attractif : signalisation des aménagement cyclables
- La location de vélos de courte durée : entre libre-service avec station et free-floating
- Pour un itinéraire cyclable attractif : éléments de sécurité et de confort
- Quelle méthodologie pour élaborer un schéma cyclable ?
- Concevoir les infrastructures piétonnes
- ...

Le programme de Copenhagenize est dévoilé !

Comme l'année dernière, les collectivités adhérentes au Club peuvent bénéficier de tarifs réduits pour suivre le programme de formation en urbanisme cyclable de Copenhagenize.

[Le nouveau programme](#), plus spécialisé, destiné à des techniciens et concepteurs expérimentés se tiendra à Paris et continuera de couvrir tous les aspects essentiels de l'urbanisme cyclable. Au programme des Master Class 2025 :

- 21-23 mai : Les indispensables de l'urbanisme cyclable - Paris, édition anglaise

- 24-26 septembre : Les indispensables de l'urbanisme cyclable - Paris, édition française
- 14-16 octobre : Les indispensables de l'urbanisme cyclable - Paris, édition espagnole

Et [une session à Copenhague, du 18 au 20 juin](#): « Urbanisme cyclable : infrastructure & conception »

CÔTÉ CLUB



Dans le cadre du [Salon des Maires et des Collectivités Locales \(SMCL\)](#), le Club a signé une convention de partenariat stratégique avec Wimoov. Cette convention a pour objet de promouvoir les mobilités actives comme des mobilités inclusives et durables dans tous les territoires, et en particulier dans des QPV et les zones peu denses. Leur partenariat repose sur des valeurs communes :

- Lutte contre les inégalités territoriales, sociales et de genre
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Promotion de la marche et du vélo pour des déplacements quotidiens
- Accompagnement des collectivités locales dans leurs politiques de mobilités actives.

Si vous souhaitez partager vos actualités et projets dans le Fil des mobilités actives, contactez Valentin Joubert (vjoubert@villes-cyclables.org)



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)